



Compétition Horizon 2032

M15 / Epée, Sabre, Fleuret

Coupe du Futur

M9 & M11 / Sabre



Samedi 2 et Dimanche 3 décembre 2023

Salle du Sépulcre, à Plérin



Règlement des compétitions

LES HORAIRES

Samedi 2 décembre

Armes	Appel	Scratch	Début
Épée M15 F/H	9H	9h15	9H30
Fleuret M15 F/H	13H	13H15	13H30

Dimanche 3 décembre

Armes	Appel	Scratch	Début
Sabre M15 F/H	9H	9h15	9h30
Sabre M11 F/H	10H30	10H45	11H00
Sabre M9 F/H	13h00	13H15	13H30

LE LIEU

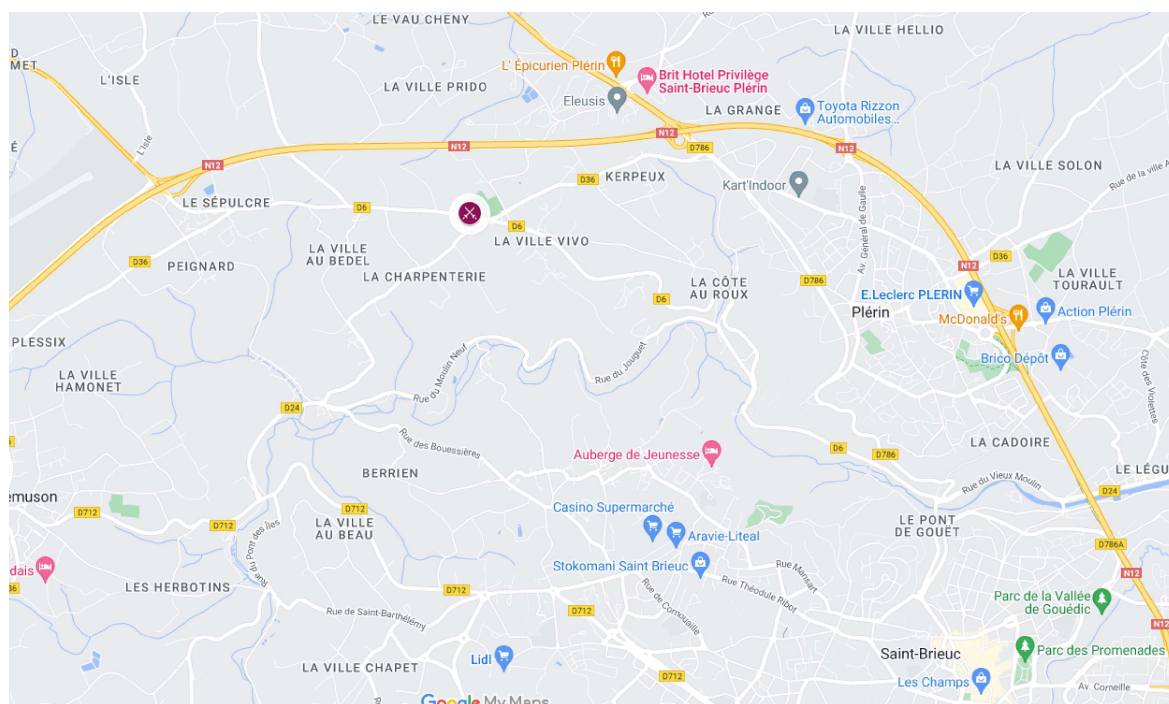
Complexe Sportif du Sépulcre, à Plérin

6 Rue Jean-Jacques Rousseau, 22190 Plérin (google map : G5RR+9X Plérin)

RD n°6

Coordonnées GPS : 48.54092, -2.8073

Sur Google Map : G5RR+9X Plérin



LA FORMULE

Pour les M15 :

1 tour de poules de 5,6 ou 7 suivant les effectifs, puis tableau d'élimination direct .

Pour les M11 :

2 tours de poules de 5 ou 6 tireurs, puis tableau d'élimination direct.

1er tour de poule mixte avec décalage par club. 2ème tour G et F séparés (mixte si l'effectif des filles est inférieur à 3).

1er tour de tableau sélectif puis tableau d'élimination direct A (gagnants du 1er tour) et tableau d'élimination direct B (perdants du 1er tour).

Pour les M9 :

3 tours de poules de 5 ou 6 tireurs. 1er et 2ème tours mixtes avec décalage par club. 3ème tour en poules de niveaux (mixte si l'effectif des filles est inférieur à 3).

Les règlements FFE et de la Ligue d'escrime de Bretagne s'appliquent.

LES INSCRIPTIONS

Le tarif des inscriptions est de 12 € par tireur.

Les inscriptions sont à réaliser par les clubs sur l'extranet de la FFE avant le 30 novembre 23h59.

Les droits d'inscription sont à régler sur Helloasso avant le 30 novembre 23h59 :

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-de-l-eepee/evenements/competition-horizon-2032-et-coupe-du-futur-sabre>



La contribution à Helloasso n'est naturellement pas obligatoire (mettre 0€).

Nous acceptons le paiement sur place (espèces, chèques, CB via Helloasso).

Contact : Me Sébastien Chevenaut, 06 76 38 53 62, sebchevenautcd22@gmail.com

L'ARBITRAGE

Un niveau départemental est requis (au minimum) pour tous les arbitres.

Un arbitre par tranche de 4 tireurs du même club.

Les arbitres seront rémunérés selon le barème fédéral en vigueur.

L'aire de combat n'est autorisée qu'aux seuls tireurs, arbitres et responsables de club.

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique sera constitué sur place au début des épreuves. Il tranchera sans appel tous les cas litigieux qui lui seront soumis.

Il sera amené à modifier la formule des compétitions en fonction du nombre de participants.

LA RESTAURATION

Un point restauration agréable et varié sera tenu par le club organisateur toute la journée (sandwichs, gâteaux maisons, crêpes, boissons froides et chaudes, etc.)

Un verre de l'amitié sera servi en fin de compétition.

LA SÉCURITÉ

Un dispositif médical d'urgence sera mis en place.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.